



Nombre de délégués  
en exercice : 55

# DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

## SEANCE DU 13 MARS 2023

A la suite d'une convocation du 07 mars 2023, les membres du Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 13 mars 2023 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

- ✓ **Etaient présents : 27**  
Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Pierre LANG, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Gilbert SCHUH, Bernard CLAVE, Freddy LITTY, Pascal HELFENSTEIN, Gabriel GLATH, Francis SCHORUNG, Marc SENE, Jean-Jacques WURSTEISEN, Christian CLEMENT, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Hubert BUR, André DUPPRE, Simone RAMSAIER, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Serge STEBLER, François GATTI, Pierre THIL.
- ✓ **Représentés : 2**  
Madame, Monsieur, Sabrina HASSINGER représentée par Gaetano CIGNA, Durkut CAN représenté par Michel ROUCHON.
- ✓ **Excusés : 10**  
Madame, Messieurs Alexandre CASSARO, Claude KLEIN, Chantal PLATTE, Hubert BOURING, Jean-Luc LUTZ, Antoine FRANKE, Gabriel WALKOWIAK, Roland GLODEN, Bernard PETRY, Bernard COLBUS.
- ✓ **Excusés ayant donné procuration : 12**  
Mesdames, Messieurs Cyrille FETIQUE a donné procuration à Bernard CLAVE, Dominique LIMBACH a donné procuration à Freddy LITTY, Joël NIEDERLAENDER a donné procuration à Roland ROTH, Jean MEKETYN a donné procuration à Pascal HELFENSTEIN, Jean-Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT, Luc BALLASSE a donné procuration à Gérard THIEL, Emmanuel THIRY a donné procuration à Etienne HOFFERT, Roselyne DA SOLLER a donné procuration à Philippe SCHUTZ, Ginette MAGRAS a donné procuration à Mireille CINQUALBRE, Cathia HEIM a donné procuration à Joël ROMANG, David SUCK a donné procuration à Serge STEBLER, Salvatore FIORETTO a donné procuration à François GATTI.
- ✓ **Absents : 4**  
Messieurs Guy BORN, Salvatore COSCARELLA, Pascal LAUER, Emmanuel SCHULER.

### 03. RESSOURCES HUMAINES

#### **OBJET : TABLEAU DES EMPLOIS**

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

L'organe délibérant fixe l'effectif des emplois à temps complet et non complet pour le fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Au 1<sup>er</sup> octobre 2016, au sein du pôle relations interco/filières/éco-organismes, il a été recruté un Chauffeur Poids Lourds - Ambassadeur du tri, en contrat à durée indéterminée.

Le salarié ayant obtenu le concours d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe, et ayant demandé à devenir un agent public, il convient de le stagiairiser à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 sur ce grade.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Roland ROTH, Président,

Le Comité Syndical,

Délibère, par :

41 voix pour,  
0 voix contre,  
0 abstention.

### Décide

- De créer à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet et rémunéré selon la grille afférente au grade,
- De fixer la durée de travail hebdomadaire à 35 heures,
- D'inscrire la dépense au budget correspondant,
- D'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

**La délibération est adoptée à l'unanimité**

Fait à MORSBACH, le 13 mars 2023

Roland ROTH,  
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,  
Compte tenu de la publication de la délibération, le... 27 MARS 2023 .....  
Et de la transmission en Sous-Préfecture le .. 27 MARS 2023 ..

